



Número de Révision: 007.3

Date de sortie: 02/08/2024

## 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LePage Quad Foam (formerly LEPAGE TEQ FOAM)</b>	<b>Numéro IDH:</b>	1482482
<b>Type de produit/utilisation:</b>	Mousse, 1 C avec gaz propulseur		
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Votre contact:</b>	Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**DANGER:** LIQUIDE ET VAPEURS EXTREMEMENT INFLAMMABLES.  
CONTIENT UN GAZ SOUS PRESSION ; PEUT EXPLOSER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR.  
PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.  
PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.  
PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.  
PEUT PROVOQUER DES SYMPTOMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTES RESPIRATOIRES PAR INHALATION.  
RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
GAZ SOUS PRESSION	Compr. Gas
LIQUIDE INFLAMMABLE	1
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	1

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

#### Prévention:

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes.  
Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau.

Numéro IDH: 1482482

Nom du produit: LePage Quad Foam (formerly LEPAGE TEQ FOAM)

<b>Intervention:</b>	Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.
<b>Stockage:</b>	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
<b>Élimination:</b>	Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Polymeric diphenylmethane diisocyanate	9016-87-9	10 - 20
diméthyl éther	115-10-6	5 - 10
Isobutane	75-28-5	1 - 5
propane	74-98-6	1 - 5
Prépolymère de MDI	Propriété	30 - 40
Diisocyanate de polyméthylène polyphénylène polymérisé avec l'a,a',a"-propane-1,2,3-triyltris{w-hydroxypoly[oxy(méthylethylène)]}	57029-46-6	5 - 10

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Si inhalé, amener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Mousse fraîche: nettoyer la peau atteinte immédiatement avec un tissu propre et enlever les résidus avec de l'huile végétale. Appliquer une crème adoucissante. La mousse durcie ne peut être enlevée que mécaniquement. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Enlever les vêtements souillés.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation persiste consulter un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	poudre mousse Dioxyde de carbone. Ne pas utiliser d'eau
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Porter un appareil respiratoire autonome avec un masque plein visage fonctionnant à un mode à pression sur demande ou pression positive. Porter un équipement de sécurité.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Refroidir les aérosols au jet d'eau. Possibilité d'éclatement comparable à une explosion des conteneurs. Contenu sous pression.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Vapeurs d'isocyanate En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO2) et de l'oxyde nitrique (NOx) risquent d'être dégagés.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Enlever toute source d'ignition. Bien aérer la zone. Porter un équipement de protection personnelle approprié.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Laisser se solidifier. Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Consulter la section 8.
<b>Stockage:</b>	Entreposer entre 50°F et 80°F. (10° et 27°C). Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation. Ne pas entreposer à une température supérieure à 49 °C (120 °F). Ne pas couper ni souder le contenant.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Polymeric diphenylmethane diisocyanate	Rien	Rien	Rien	Rien
diméthyl éther	Rien	Rien	1,000 ppm (1,880 mg/m <sup>3</sup> ) TWA	Rien
Isobutane	1,000 ppm STEL	Rien	Rien	Rien
propane	D : asphyxiant simple, EX : risque d'explosion (Asphyxiant simple.)	1,000 ppm (1,800 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	Rien
Prépolymère de MDI	Rien	Rien	Rien	Rien
Diisocyanate de polyméthylène polyphénylène polymérisé avec l'a,a',a''-propane-1,2,3-triyltris{w-hydroxypoly[oxy(méthylethylène)]}	Rien	Rien	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Les personnes souffrant de troubles de type asthmatique, de bronchite chronique, d'autres maladies respiratoires chroniques, d'eczéma récurrent ou d'une sensibilisation cutanée doivent éviter de travailler dans des situations d'exposition à des isocyanates. Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permises.

**Protection respiratoire:**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité.

**Protection de la peau:**

Gants de caoutchouc recommandés. vêtement de protection approprié

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Aérosol
<b>Couleur:</b>	blanc
<b>Odeur:</b>	Légèrement, d'éther
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non applicable, Le produit réagit avec l'eau
<b>Pression de vapeur:</b>	0.5 MPa (20 °C (68°F)) Par rapport au propergol liquéfié à 20 °C > 100 mm/hg (20 °C (68°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	-42 °C (-43.6 °F) Valeurs caractéristiques d'un combustible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Gravité spécial:</b>	1.107
<b>Densité de vapeur:</b>	1.7 20 °C
<b>Densité de vapeur:</b>	< 1 (Air = 1)
<b>Point d'éclair:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	1.5 % 0.4 % Le produit n'est pas explosif. La formation de mélanges vapeur-air explosif est possible.
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	32 % Le produit n'est pas explosif. La formation de mélanges vapeur-air explosif est possible.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Aérosol inflammable.
<b>Inflammabilité:</b>	Aérosol extrêmement inflammable.
<b>Taux d'évaporation:</b>	10 (Butylacétate = 1)
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Réagit lentement avec l'eau pour libérer du dioxyde de carbone.
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	15.9 %; 167 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Non disponible
<b>Réactions dangereuses:</b>	Peut se produire.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	bioxyde de carbone Monoxyde de carbone oxydes d'azote
<b>Produits incompatibles:</b>	Alcools. Composés métalliques. Des bases fortes. Eau.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Tenir éloigné des sources d'ignition et des flammes nues.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Inhalation, Ingestion, Peau

## Effets potentiels sur la santé

### Inhalation:

L'inhalation des buées ou émanations peut être nocive. Suite à des surexpositions répétitives préalables ou à une seule dose importante, certaines personnes développeront une sensibilisation à l'isocyanate (asthma chimique) qui les rendra susceptible à réagir à une exposition ultérieure à l'isocyanate, à des niveaux bien inférieurs à la valeur-seuil. Il a été démontré que la surexposition aux isocyanates peut causer des dommages pulmonaires. Ces symptômes, qui peuvent inclure une oppression thoracique, une respiration sifflante, une toux, un essoufflement ou une crise d'asthme, peuvent être immédiats ou à retardement (jusqu'à plusieurs heures après l'exposition). Les personnes allergiques aux isocyanates ne doivent être mises en contact avec le produit. Peut causer des étourdissements, un manque de coordination, des maux de tête, des nausées et des vomissements.

### Contact avec la peau:

Les personnes allergiques aux isocyanates ne doivent être mises en contact avec le produit. Le contact prolongé ou répétitif avec la peau peut irriter la peau ou causer une réaction allergique cutanée de sensibilisation. Ce produit peut décolorer la peau. Une substance durcie est difficile à enlever.

### Contact avec les yeux:

Contact avec les yeux peut provoquer l'irritation d'oeil.

### Ingestion:

Peut irriter les muqueuses. Nausée.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Polymeric diphenylmethane diisocyanate	Rien	Allergène, Irritant, Reins, Foie, Respiratoire
diméthyl éther	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 164000 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 20000 ppm	Irritant, Système nerveux central
Isobutane	Rien	Cardiaque, Système nerveux central, Poumon
propane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 13023 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 13023 ppm	Cardiaque, Système nerveux central, Irritant
Prépolymère de MDI	Rien	Aucune donnée
Diisocyanate de polyméthylène polyphénylène polymérisé avec l'a,a',a"-propane-1,2,3-triyltris(w-hydroxypoly[oxy(méthylethylène)])	Rien	Aucune donnée

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Polymeric diphenylmethane diisocyanate	Non	Non	Non
diméthyl éther	Non	Non	Non
Isobutane	Non	Non	Non
propane	Non	Non	Non
Prépolymère de MDI	Non	Non	Non
Diisocyanate de polyméthylène polyphénylène polymérisé avec l'a,a',a"-propane-1,2,3-triyltris(w-hydroxypoly[oxy(méthylethylène)])	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### Information écologique:

Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AÉROSOLS  
Division: 2.1  
Numéro d'identification: UN 1950  
Groupe d'emballage: Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aerosols, inflammable  
Division: 2.1  
Numéro d'identification: UN 1950  
Groupe d'emballage: Rien

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AEROSOLS  
Division: 2.1  
Numéro d'identification: UN 1950  
Groupe d'emballage: Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriées ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

**Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses:** 11447 Granted on 02/17/2023  
11447 Accordé le 02/17/2023

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).  
Ce produit contient un ou plusieurs composants avec une exemption de polymère conformément à 40 CFR 723.250.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 9

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 02/08/2024

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.